



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Tenue le 15 septembre 2020, à 19 h, à l'école Saint-Modeste

6 personnes sont présentes lors de cette assemblée à l'école et 3 par Teams.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot d'accueil de la présidente.	Mme Julie Mailloux, présidente du conseil d'établissement des écoles Saint-Modeste et des Vieux-Moulins, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.	
2. Mot de bienvenue de la direction.	La directrice des écoles Saint-Modeste et des Vieux-Moulins, Mme Chantal Dubé, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.	Mme Julie Mailloux fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Charette et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	
4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée.	IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Dubé et résolu QUE Mme Isabelle Morin soit la secrétaire d'assemblée. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents du 24 septembre 2019.	Mme Julie Mailloux fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Michaud et résolu QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2019 soit adopté tel que présenté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER								
<p>6. Portrait de l'école 2020-2021</p> <p>6.1 Clientèle</p> <p>6.2 Organisation scolaire</p>	<p>L'information est donnée à toutes les personnes présentes concernant la clientèle et l'organisation scolaire pour 2020-2021.</p> <p>Clientèle 2020-2021</p> <table data-bbox="751 370 1281 506"> <tr> <td>Saint-Modeste :</td> <td>144 élèves</td> </tr> <tr> <td>Vieux-Moulins primaire :</td> <td>112 élèves</td> </tr> <tr> <td>Vieux-Moulins secondaire :</td> <td>31 élèves</td> </tr> <tr> <td>Acte d'établissement :</td> <td>287 élèves</td> </tr> </table>	Saint-Modeste :	144 élèves	Vieux-Moulins primaire :	112 élèves	Vieux-Moulins secondaire :	31 élèves	Acte d'établissement :	287 élèves	
Saint-Modeste :	144 élèves									
Vieux-Moulins primaire :	112 élèves									
Vieux-Moulins secondaire :	31 élèves									
Acte d'établissement :	287 élèves									
<p>7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents</p>	<p>Mme Chantal Dubé explique le rôle et les fonctions des membres du conseil d'établissement et ceux du comité de parents. Elle mentionne qu'il est important et nécessaire pour une école d'avoir un conseil d'établissement. Elle donne aussi les informations concernant la formation du conseil d'administration du Centre de services scolaire et mentionne que plusieurs renseignements se retrouvent également sur le site internet du Centre de services scolaire.</p>									
<p>8. Information sur le changement de gouvernance scolaire Loi 40.</p>	<p>Point fait au point 7.</p>									
<p>9. Lecture et adoption du rapport annuel 2019-2020 du conseil d'établissement.</p>	<p>Mme Julie Mailloux fait la lecture du rapport annuel 2019-2020 du conseil d'établissement qui avait été approuvé par les membres le 22 juin dernier. Ce document contient les grands dossiers de l'année.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Charette et résolu QUE le rapport annuel 2019-2020 du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>									

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>10. Élection des membres du conseil d'établissement</p> <p>10.1 Procédure d'élections</p> <p>10.2 Nomination d'un président d'élection (direction)</p> <p>10.3 Élection des postes disponibles pour l'école Saint-Modeste (2 postes d'une durée de 2 ans)</p> <p>10.4 Nomination du représentant(e) au comité de parents et de son substitut</p>	<p>Mme Chantal Dubé explique la procédure d'élections.</p> <p>Mme Chantal Dubé est nommée présidente d'élection.</p> <p>Elle informe les parents que 2 postes sont libres pour les parents de l'école Saint-Modeste et ouvre les candidatures :</p> <p>Mme Annie Charette propose Mme Valérie Michaud</p> <p>Mme Annie Charette propose Mme Agathe Couillard</p> <p>Mme Julie Mailloux propose M. Philippe Lapierre</p> <p>Mme Julie Mailloux se propose elle-même.</p> <p>Fermeture des candidatures.</p> <p>Mme Valérie Michaud et Mme Agathe Couillard refusent tandis que M. Philippe Lapierre et Mme Julie Mailloux acceptent.</p> <p>M. Philippe Lapierre se propose pour être nommé représentant au comité de parents. Son substitut sera nommé lors de la première rencontre du conseil d'établissement en octobre 2020.</p>	
<p>11. Formation des organismes de participation des parents (OPP)</p> <p>11.1 Saint-Modeste</p> <p>11.2 Saint-Hubert</p>	<p>Comme aucun parent présent ne veut former un OPP, il est décidé pour nos deux écoles de demander aux parents bénévoles de nous apporter leur aide selon les besoins de nos écoles.</p>	
<p>12. Période de questions.</p>	<p>Aucune question.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
13. Levée de l'assemblée.	Il est décidé que la première rencontre se tiendra le 5 octobre 2020 à 19 h, à l'école des Vieux-Moulins de Saint-Hubert ou par TEAMS. IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Morin et résolu QUE l'assemblée soit levée à 19 h 55. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	

Mme Chantal Dubé, directrice